

51/84-85

que J'ay bien voulu vous temoigner par ces lignes le bon gré que je vous en Sçais et continuer à vous assurer que je Suis véritablement ... Votre bien bonne Amie ...".

Original, mit Siegel - AH 51, 532-533 - Seite 532a und 532b leer

85

1670 Mai 31., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. RESIDENTEN FRANÇOIS] MOUSLIER AN HPTM.
[HEINRICH II.] ZURLAUBEN

"Quelque nouvelle que j'ay receue de france ce dernier ordinaire et que je ne puis confier dans cette lettre me donne de nouveaux Suiets d'esperance pour le succès de vostre affaire [- 1668 war die Heinrich II. gehörende Kompagnie im Garderegiment entlassen worden. In der Folge bemühte sich Zurlauben immer wieder um eine Stellung in franz. Diensten. -]¹ bien qu'apparamment elle ait esté bien traversée par ceux que vous me marquez; mais jl faut necessairement se donner patience jusques apres le retour du Roy [L u d w i g XIV.] parceque toutes les affaires et jusques aux moindres pendant son absence de Paris Mess. le Ministres qui y Sont rester remettant la response de toutes celles qu'on leur propose jusques la.

L'on m'escrit d'autres endroits aussy bien que vous que si la Commune [Lands-gemeinde] de schuitz avoit esté bien jnformée de vostre [Zugs?] derniere declaration [bezüglich der genauen Einhaltung des franz. Bündnisses, d.h. hier im speziellen, ohne die Zustimmung des franz. Königs keine weitem Defensiv-traktate mehr abzuschliessen]² qu'elle l'auroit confirmée et se seroit portée d'en faire une semblable, encore qu'on m'escrive de ce quartier la qu'elle y a esté si descriée qu'on n'en a pas voulu entendre parler.³ on m'en offre une autre qui est plus avantageuse; mais jls me demandent sur cela des escrits que je ne puis leur accorder, et ququel [auquel!] jls n'ont pas fait reflexion, S'ils l'avoient fait bien serieusement jls S'abstiendroient de m'en faire jn-stance, je veux croire qu'ils s'en desisteront Sur la response que j'ay faite a leur lettre, Sinon jl faut qu'il y ait quelqu'un en ce quartier-la qui couvre ces meschantes jntentions par des pretextes specieux, mais jls se tromperont plustost que nous et vous le verrez.

Je m'estois accommodé a ce que M. [Christoph] P h i f f e r et nos autres

amis nous avoient proposé de faire a Lucerne j'en tenois avec eux le succès plus certain qu'il n'a esté. Il s'est un peu bien passé du tems ce me semble depuis la resolution du petit Conseil qui y estoit favorable jusques a la tenue de grand [Conseil] que l'ambassadeur d'Espagne [Alfonso II. C a s a t i] a eu le tems d'eschauffer. Selon les desirs de ... Phiffer je leur donne moyen par une response que je fais a ... [Schultheiss und Rat] de Lucerne de remettre l'affaire en deliberation, je seray trompé s'ils Sont capables d'y faire rien de bon Sans la consideration de ... Phiffer et de nos autres amis, jl y a desja quelque tems que j'aurois quitté toute negotiation avec ... Lucerne et que j'aurois attendu que les menaces et que les violances par lesquelles le Comte Cazatty les reduit a la soumission qu'il luy plaist les eust obligez a prendre un autre party.

L'assemblée des Electeurs Protestans [- Zusammenkunft der neugl. Kurfürsten -] s'est finie, jl ne s'i est bien passé que de bien pour le service du Roy et ceux qui y Sont affectionnés n'ont pas voulu consentir a la tenue d'une Diette Electoralle [in Regensburg?] laquelle ne se fera point bien qu'elle fut presée par ceux qui sont amis de la maison d'austriche [Habsburg].

L'assemblée d'arau [- Tagsatzung der neugl. Orte vom 26.-28. Mai -]⁴ n'a aussy duré que peu".

1) s. AH 25/86

3) s. AH 25/90

2) s. AH 34/54

4) vgl. EA VI 1, 790 (Nr. 504)

Original, in franz. Sprache - AH 51, 534-537 - Seite 537 leer

1646 Oktober ...¹, Modena

A

SCHREIBEN VON [HERZOG] FRANCESCO I. D'ESTE AN DEN "PODESTA, E SENATO [AMMANN UND RAT VON STADT UND AMT]" ZUG, SCHWEIZ

"Al gusto, che hò di vedere ben impiegata la mia confidenza nella fede, e valore del Reggimento [von Oberst Jakob L u s s e r] provistomi dalli Signori [Landammann und Landrat] del Cantone d'Altorf [gemeint Uri] corrisponderò nell'havere à cuore gl'avanzamenti del Capitano Gio: Giacomo M u o s raccomandatomi dalle SS:V.V.Jll., e mentre à gl'effetti stessi riporto la certezza del desiderio, ch'havrò sempre di poter incontrare le loro soddisfazioni".

"1646 Verläsen den 14. decembris vor [dem Stadt- und Amts-]Rath. erkhendt,